

Cindy Castillo (Namur)

Les orgues de Saint-Loup et leur histoire.

Nous sommes en octobre 2023. Après cinquante ans de mutisme, les orgues de Saint-Loup retrouvent leur voix. En cette période d'inauguration, le public se pose la question : quelle est l'histoire de ces deux « nouveaux » orgues ? S'agit-il de restauration, de reconstruction, de création ? Pour découvrir l'histoire de ces instruments et répondre à ces questions, je vous propose de nous plonger dans l'histoire du lieu qui les abrite, à l'époque où Saint-Loup était connue sous le nom de chapelle Saint-Ignace. Et puis, de remonter le temps, siècle après siècle, pour un récit qui nous fera voyager du XVII^e siècle au XXI^e siècle !

Au XVII^e siècle La chapelle Saint-Ignace du Collège des Pères jésuites de Namur est consacrée le 28 mai 16451. Dès ce jour et jusque en 1773, la musique va résonner en son sein de façon régulière. Dans cette église baroque, tout est fait pour éveiller les sens, ainsi celui de l'ouïe : la musique est déjà perceptible dans les rythmes de l'architecture et les volutes des ornements. L'acoustique y est excellente, à la fois ronde et claire, grâce aux matériaux de construction et aux proportions de l'édifice, un ensemble réalisé par l'architecte Pierre Huyssens. En ce début du XVII^e siècle, la communauté des jésuites de Namur fonctionne comme tout autre établissement de la Compagnie de Jésus de la province gallo-belge, dont les nouvelles églises sont des lieux privilégiés pour les pratiques musicales. Ces pratiques, que ce soit pour la liturgie, la pédagogie ou le divertissement, sont le plus souvent réalisées par des artistes locaux, extérieurs à la Compagnie. Il y a en effet un aspect de l'ordre jésuitique à prendre en considération. Cette particularité peut se décrypter à travers la lecture de l'architecture de l'église. L'absence de chœur nous apprend que, contrairement aux autres ordres réguliers, les pères jésuites ne participent pas au chant communautaire. Le banc de communion sépare l'espace en deux, le sanctuaire et la nef. Les stalles actuellement en place pourraient faire croire à un chœur, mais elles ne sont pas d'origine et rappellent plutôt des temps où l'église aurait accueilli des offices liés à l'ancienne Cathédrale. La musique résonne à l'église Saint-Ignace, certes de façon régulière, mais plutôt modérée. Le silence est en effet une caractéristique essentielle de l'atmosphère du lieu, un lieu dédié à la prière, à la méditation et à la prédication, selon les intuitions fondatrices d'Ignace de Loyola. Cependant, chaque jour, les collégiens se rendent en voisins à l'église, durant une demi-heure, pour exécuter des chants à la Vierge, figure majeure de l'ordre des Jésuites comme en témoigne, dès ses origines, la fondation des sodalités mariales. Les collégiens bénéficient de cours de musique par des professeurs extérieurs et les pères jésuites font éditer à leur intention des recueils de cantiques spirituels. Par ailleurs, comme l'indique le coutumier de l'ordre, une attention particulière est portée à la différenciation entre office de fête et office commun, notamment par l'adjonction d'instruments de musique. Dans l'inventaire de l'église de 1686 nous pouvons voir qu'il est fait mention d'une régale et de « petites orgues » (sic). En outre, en 1735 est aménagée une ouverture sur la partie gauche de la façade, permettant un accès à la tribune depuis la rue, sans devoir passer par le dortoir des religieux, la tribune étant le lieu par excellence de la musique. Ne doutons plus : voilà autant d'éléments qui nous font penser à une présence d'orgues dans l'église Saint-Ignace depuis le début de son histoire. Une présence hélas impalpable, qui ne nous a livré ni nom ni souvenir de forme.

Au XVIII^e siècle 1773 marque la date de la suppression de la Compagnie de Jésus. Dans l'inventaire réalisé cette même année, mesurant l'étendue des biens de l'ordre, nous trouvons pour l'église Saint-Ignace la mention d'« une petite orgue (sic) appelée positif ». Quel est cet orgue ? Certains spécialistes ont parlé d'un instrument du facteur d'orgues Jean-Baptiste Le Picard (1706-1779), qui aurait été construit en 1734. Malheureusement il y a erreur ; il s'agit là d'un orgue qui a été abrité non à l'église Saint-Ignace, mais à l'église Saint-Loup, l'ancienne église paroissiale de la place du marché, démolie en 1778, et fort proche de l'église Saint-Ignace. La confusion était compréhensible puisque c'est ce nom de Saint-Loup qui va désormais être celui de l'église Saint-Ignace. D'ancienne chapelle jésuitique, l'édifice devient paroisse et reprend le nom de l'ancienne église paroissiale.

Au XIX^e siècle L'église entame sa nouvelle vie, paroissiale. Dès à présent, nous relevons plus d'éléments concrets quant aux orgues. Le 25 mars 1808, la fabrique d'église de Saint-Loup rachète, pour 588 florins argent courant de Brabant, l'orgue construit en 1738 par Sébastien Lachapelle (1692-1748) pour les religieuses cisterciennes de l'abbaye, désormais supprimée, de Salzinnes. Il s'agit d'un orgue en huit pieds avec positif de dos. En 1857, la firme Merklin-Schütze & Cie établie à Bruxelles propose un devis de réparation de cet orgue pour la somme de 10350 francs. Il s'agira en réalité d'une construction neuve, avec un nouveau buffet, des nouveaux sommiers, des nouveaux tuyaux de façade, des nouveaux claviers, une soufflerie neuve et des jeux à placer ultérieurement à la pédale ! L'instrument est grand ; il possède trente jeux répartis sur deux claviers de 56 notes chacun plaqué en ivoire et ébène, renfermés dans un châssis en chêne, plaqué en palissandre. Le clavier de pédalier à l'allemande aura 25 notes en bois de chêne. Outre ces évolutions instrumentales qui augmentent les possibilités de jeu, avec plus de notes aux mains et un pédalier d'inspiration nouvelle, la présence de l'accessoire de boîte expressive permettant d'ouvrir et de fermer les jalousies de la boîte contenant les tuyaux du deuxième clavier, révèle l'avènement de nouvelles sonorités, plus romantiques, avec ce système mécanique permettant crescendos – décroscendos. Dans ce nouvel orgue Merklin, dix jeux ont été récupérés de l'ancien orgue du XVIII^e siècle de Sébastien Lachapelle, ainsi qu'une partie du buffet du positif de dos. Le 19 janvier 1887, soit trente ans plus tard, le facteur d'orgues Charles Anneessens, basé à Grammont, propose un contrat pour la reconstruction à neuf de l'orgue Merklin au prix de 9000 francs, avec une garantie de vingt ans. Sont notamment prévues, une nouvelle soufflerie, une machine pneumatique pour adoucir le toucher du Grand Orgue et l'extension du clavier de pédalier de vingt-cinq à trente notes. C'est le curé de l'époque, Monsieur Beauloye, qui avancera la quasi-totalité de la somme nécessaire. L'orgue restauré sera inauguré le 16 septembre 1887 notamment par August Wiegand, organiste de l'église Saints-Pierre-et-Paul à Ostende. Sur l'invitation au concert, on peut lire que la « grande nef sera réservée à ceux qui prendront des chaises moyennant 0,25 centimes au profit de l'orgue. Il ne sera fait exception pour personne ». Au programme, des œuvres de compositeurs contemporains tels Louis James Alfred Lefébure-Wély (1817-1869) ou Alexandre Guilmant (1837-1911), ainsi que des airs connus comme la Marche funèbre de Frédéric Chopin ou l'Ave Maria de Franz Schubert.

Au XX^e siècle Une dernière modification a lieu près d'un siècle plus tard, en 1976. Plus qu'une modification, le facteur d'orgue tournaisien Georges Delmotte opère une transformation de fond en comble de l'instrument. L'orgue remodelé est inauguré le 17 octobre 1976

notamment par Michaël Scheider, organiste à Cologne. Il sera à peine joué, l'église fermant peu de temps après pour de longues années, entraînant avec sa fermeture le silence de l'orgue. À la réouverture de l'église Saint-Loup, après trente années de restauration, le regard du visiteur retrouve le grand buffet Merklin dont la cartouche au-dessus de la tourelle centrale rappelle l'année de construction, 1857. Cet imposant buffet est composé de trois tourelles et de quatre plates-faces. Le petit buffet du positif de dos, plus ancien, nous rappelle son origine de 1738, et ainsi l'instrument de Sébastien Lachapelle. Ses culs-de-lampe datent néanmoins du XIX^e siècle. L'inventaire des orgues de Wallonie nous apprend qu'à la date du 20 décembre 1994, l'instrument est terriblement empoussiéré et le ventilateur non raccordé au secteur. Il n'y a de fait ni usage ni entretien.

Au XXI^e siècle C'est dans cet état de désolation instrumentale, tout du moins en ce qui concerne son patrimoine organistique, que Saint-Loup entre dans le XXI^e siècle. Dans ce joyau architectural, la vie reprend son cours ; les concerts, les expositions se déploient. Les musiciens de passage s'étonnent de ce grand meuble silencieux, le public s'interroge sur cet instrument d'apparat. Certes, il faudrait lui rendre son souffle... Une aventure de taille, qui pourra prendre son envol après la mise en perspective de l'ensemble du patrimoine organistique namurois. Cette mise en perspective est réalisée sous forme d'étude, à la demande de la Ville en 2015, par l'association « Les Amis de l'église Saint-Loup » accompagnée d'un comité scientifique composé de grands noms du monde de l'orgue et de la musique, tels Bernard Foccroulle et Leonardo García Alarcón, et signée en 2017 par les experts Roland Servais et Pierre Decourcelle. Parmi les 44 instruments que compte le territoire, six sont désignés comme « majeurs », c'est-à-dire aptes à faire partie d'un vaste programme de restauration repris sous le nom de « Namur-lesOrgues ». En premier lieu, dans cette liste d'orgues, nous retrouvons l'orgue de l'église Saint-Loup, suivi des orgues de l'ancienne église Notre-Dame, de l'église Saint-Joseph, de la cathédrale Saint-Aubain, de l'église Notre-Dame de Wierde et de la chapelle du Séminaire. L'ensemble de ces orgues restaurés constituera un parc instrumental riche et varié, et permettra de faire entendre en concert à Namur, de façon optimale, des musiques allant de la Renaissance à la période contemporaine. Saint-Loup, projet pilote de ce programme, doit désormais se positionner et choisir son orientation stylistique. Quel orgue retrouver ? Celui de 1857 signé Merklin, celui de 1887 signé Anneessens, celui de 1976 signé Delmotte ? Que faut-il faire des « restes » de l'orgue de 1738 construit par Lachapelle ? Le choix, éclairé, va se porter à la fois sur la richesse patrimoniale des éléments anciens subsistants et sur le souhait d'une complémentarité stylistique du projet global de « Namur-les-Orgues ». Les matériaux du XVIII^e siècle, témoins de la facture d'orgue baroque wallonne, vont faire l'objet d'un instrument à part entière, renouant avec l'histoire du lieu. Cet instrument sera une reconstruction, reprenant les tuyaux et les parties du buffet d'époque, et le complétant afin d'en faire un instrument homogène et autonome. Il s'agira de l'orgue de nef, posé au sol. Dans le grand buffet, l'état des éléments restants ne permet pas de penser en termes de restauration. La possibilité d'une construction neuve au sein du buffet du XIX^e siècle est dès lors envisagée. Le style choisi est un style permettant d'établir un lien entre architecture et musique, à savoir un style baroque XVII^e siècle. Le cadre ainsi défini, un concours est lancé de façon internationale aux manufactures d'orgues désireuses de proposer leur projet pour Saint-Loup. C'est la manufacture d'orgues belgo-luxembourgeoise Thomas qui remporte l'appel d'offres avec un projet à la fois respectueux et original. Le positif de dos deviendra comme convenu l'orgue de nef, reconstruction d'un orgue de type baroque wallon grâce aux

nombreux éléments issus de l'orgue de Sébastien Lachapelle. Le grand orgue de tribune quant à lui, se propose d'être, non pas une copie d'un orgue historique, mais une création de type baroque germanique. Audacieusement, Dominique Thomas choisit de parler à nos cœurs en imaginant l'orgue rêvé de Johann Sebastian Bach. C'est ainsi que nous trouvons aujourd'hui un instrument qui rend hommage aux maîtres de Johann Sebastian, comme Dietrich Buxtehude, organiste nord-allemand du XVII^e siècle, qui sublime les compositions de Bach, tant de jeunesse que de maturité, et qui tourne un regard bienveillant vers la nouvelle génération, allant des fils Bach, Wilhelm Friedemann et Carl Philipp Emmanuel, à ses fils spirituels tel Félix Mendelssohn. L'étendue musicale est vaste ! 2800 heures de travail ont été nécessaires pour la réalisation de l'orgue de nef, qui compte 757 tuyaux, dont 33 en façade. L'instrument d'un clavier avec une pédale accrochée compte dix registres, dont six proviennent du XVIII^e siècle. Le dessus du buffet historique a, d'une part, défini les dimensions d'un instrument à un clavier, et a suggéré un socle en proportion. Une recontextualisation qui a été rendue possible notamment par l'étude d'autres instruments de Lachapelle (père et fils) à Soignies et à l'Hôpital d'Enghien. L'orgue de tribune, avec ses quarante jeux réels répartis sur trois claviers manuels et un clavier de pédale, a nécessité 12 000 heures de travail. Les 2500 tuyaux comptent 156 tuyaux en façade, parmi lesquels 39 muets. Un nouveau positif de dos, de proportion idoine, a été placé. Ceci permet de spatialiser les sonorités de l'orgue ainsi que de multiplier les possibilités de coloris. Un dernier mot sur le choix des diapasons pour ces deux instruments. L'orgue nef présente un diapason en 415, ce qui le rend accessible aux diverses formations de musique ancienne pratiquant généralement ce diapason situé un demi-ton en dessous de celui d'un instrument moderne. Pour l'orgue de tribune, un diapason haut, à 465, a été choisi. Historiquement, c'est celui que pratiquait Bach lui-même à Saint-Thomas de Leipzig. Puisque cela le positionne un demi-ton au-dessus d'un instrument moderne, nous pouvons facilement calculer la distance du ton complet entre les deux instruments. Ceci rend le jeu à deux orgues possible, pour peu que l'un des deux organistes transpose au ton, supérieur ou inférieur... À la lecture de ce descriptif des nouveaux orgues pour Saint-Loup, une chose est sûre : de nombreuses combinaisons de timbres, de jeu, de styles sont possibles. L'avenir est riche et prometteur ! Que de possibilités de programmation... C'est en ce sens que travailler en tant que directrice artistique pour de tels instruments me rend profondément heureuse. Quant à mon rôle de conservatrice des deux orgues de Saint-Loup, il me rend fière. Quelle histoire, quel patrimoine ! En espérant que la lecture de l'histoire des orgues de Saint-Loup vous ait fait voyager, en espérant que ceci vous donne envie de venir écouter chanter ces deux instruments d'exception, il ne me reste plus qu'à vous convier aux différents concerts, auditions, visites et ateliers musicaux ou à vous plonger dans les différents enregistrements de disques, déjà réalisés et à venir !

Les compositions des deux orgues sont indiquées dans la revue à la page 187.

Notes

C. DREZE, « Musique à l'église des jésuites de Namur aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans T. CORTENBOS et M. - C. CLAES (dir.), *De Saint-Igane à Saint-Loup (1621-2021)*, Namur, 2021, p. 291 - 310. 2

J.- P. FELIX, « Archives concernant l'orgue de l'église Saint-Loup à Namur au XIX^e siècle » dans *Mélanges d'organologie*, vol. III, Bruxelles, 1981, p. 80– 92.

B. COUVREUR, « Arrondissement de Namur » dans R. SERVAIS, Inventaire thématique des orgues de Wallonie, Namur, 1997, p. 206 – 207.

<https://orguesdesaintloup.be>